



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés, (PR-INF/SMQ-011 version 08 du 04/10/2015), l'EPE INFRAFER informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offre National et International restreint N°05/SDA/DTC/2016, ayant pour objet acquisition de matériel de carrière et des travaux publics repartis en quatre (04) lots séparés, Paru dans les Quotidiens Nationaux EL MOUDJAHID et ENNAHAR, que suite à la décision de la commission d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot N°	Désignation	Soumissionnaire	Note technique sur 100 pts	Note Financière Sur 100 pts	Note totale	Montant total	Délai de livraison
01	Une station de concassage mobile	TRIMAN MINERALS S.A.U PII N°6	86	100	93	801 493,00 euros	Onze (11) semaines
02	Un bull dozer	ENMTP-UMD PII N°11	80	100	90	47 872 626,03 DA/HT	Six (06) mois
03	Un retro chargeur sur pneu 4X4	SARL FORMATRAP PII N°10	79	100	89,5	10 990 000,00 DA/HT	Trente (30) jours
04	Quatre marteaux brise roche ripper	SARL TAHRAOUI PII N°7	71	100	85,5	35 880 000,00 DA/HT	Trois (03) mois

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés de l'EPE INFRAFER (PR-INF/SMQ-011 version 08 du 04/10/2015), tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'entreprise dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés, les soumissionnaires non retenus peuvent se présenter au bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans les trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.